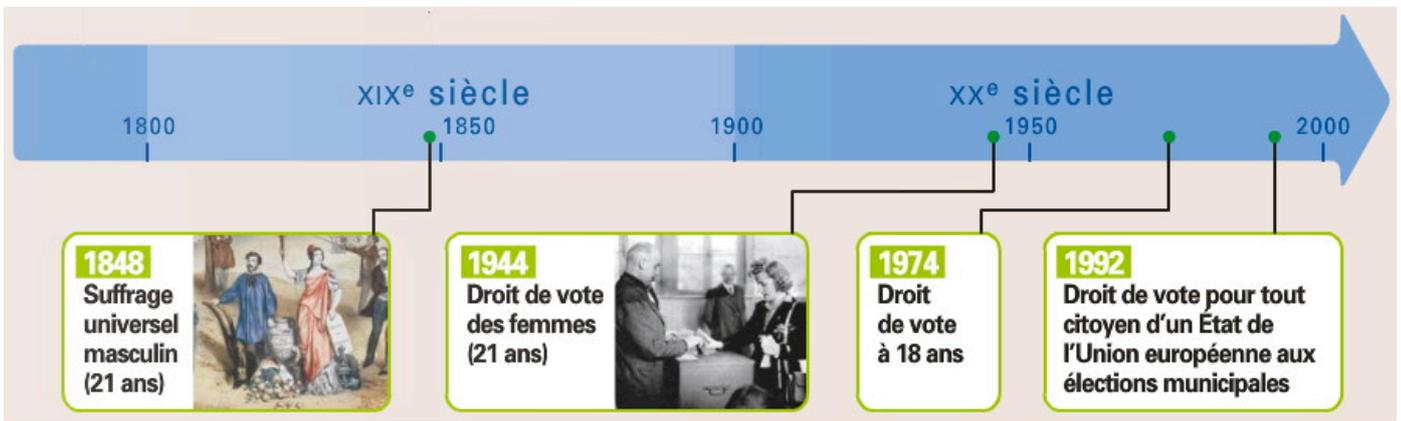


Prénom :

Date :



1

**1848** Suffrage universel masculin (21 ans)

**1944** Droit de vote des femmes (21 ans)

**1974** Droit de vote à 18 ans

**1992** Droit de vote pour tout citoyen d'un État de l'Union européenne aux élections municipales

2



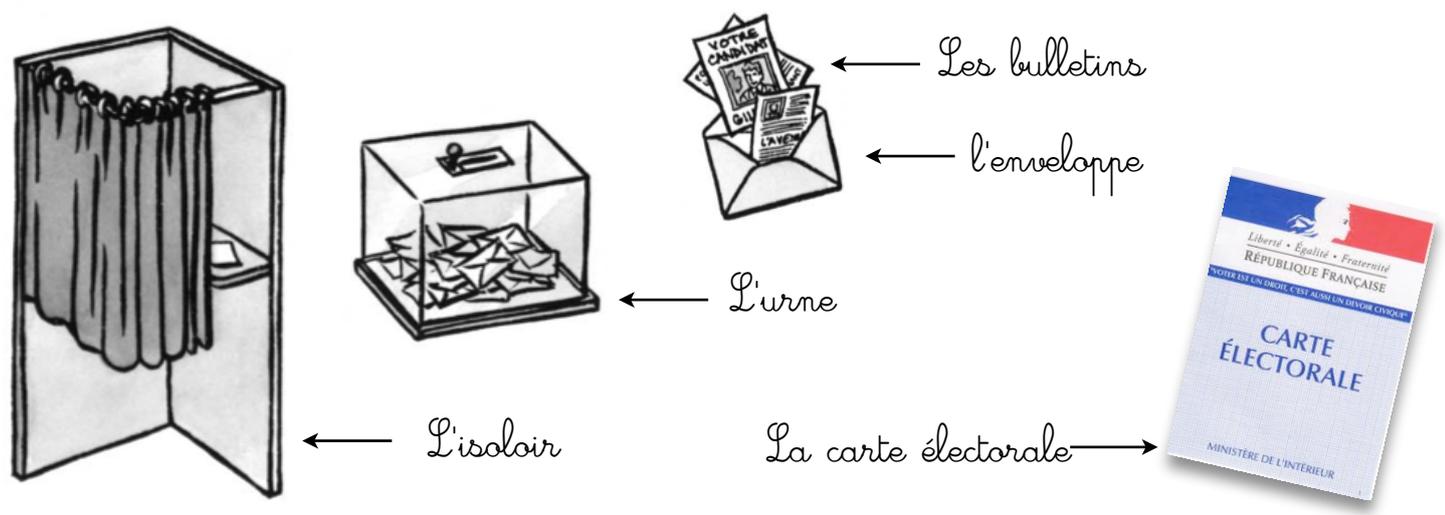
1. Les électeurs s'inscrivent sur les listes électorales.
2. Les candidats font connaître leur programme.
3. Les électeurs se renseignent sur les candidats et leurs programmes.
4. Le jour des élections, les électeurs vont à leur bureau de vote et prouvent qu'ils sont inscrits sur les listes électorales.

## Les étapes pour voter



5. En secret, dans l'isoloir, chaque électeur glisse le bulletin nommant le candidat de son choix, dans une enveloppe.
6. L'électeur glisse l'enveloppe dans l'urne.
7. Il signe un registre pour prouver qu'il a voté (une seule fois).
8. Le soir venu, on ouvre les urnes et on compte les voix : c'est le dépouillement.

3



# Le vote

## Etude de documents

### ❶ ➔ Observe attentivement cette frise chronologique.

De quand date le droit de vote ? Qui a le droit de voter à ce moment ?

Le droit de vote date de 1848, seul les hommes de plus de 21 ans peuvent voter.  
Que se passe-t-il en 1974 ?

Le droit de vote est donné à partir de 18 ans.

Combien de temps les femmes ont attendu pour pouvoir voter ?

Elles ont attendu 96 ans pour pouvoir voter.

### ❷ ➔ Observe ce document et trouve un mot pour signifier chaque étape.

1 inscription	2 l'affichage	3 la campagne	4 la présentation
5 le choix	6 le vote	7 la signature	8 le dépouillement

À quoi sert l'isoloir ?

Il sert à faire son choix sans être influencé par le regard des autres.

### ❸ ➔ En t'aidant du document 2, indique le nom de chaque élément.

#### À retenir

Pour voter de nos jours, il faut :

- être majeur (avoir 18 ans au moins)
- être de nationalité française (ou européenne pour les élections municipales)
- être inscrit sur les listes électorales

Le jour d'une élection, chaque électeur se rend dans son **bureau de vote** (les écoles sont souvent utilisées pour cela). Tout d'abord, il présente sa carte d'identité et sa **carte électorale**. Il se munit ensuite d'au-moins deux **bulletins de vote** et d'une enveloppe. Dans **l'isoloir**, il glisse le bulletin sur lequel figure le nom du candidat qu'il a choisi (le vote doit être secret). L'électeur dépose ensuite son enveloppe dans **l'urne**. Il signe un **registre** pour prouver qu'il a voté.

Le soir, on procède au **dépouillement** : on ouvre l'urne et on compte les **voix** obtenues par les candidats. Les résultats sont ensuite affichés. Celui qui a le plus de voix est élu.